

La République du Centre, 10 octobre 2017

**VILLEMOUTIERS** ■ 222.858 € investis pour rénover la salle des fêtes

## Un plus pour les associations

L'agrandissement de la salle polyvalente a fait l'objet vendredi d'une inauguration en présence du sous-préfet Paul Loville, du sénateur Jean-Pierre Sueur, du conseiller départemental Alain Grandpierre.

Le projet comprenait la construction d'un local technique attenant à la construction d'origine. L'embellissement de la salle et le réaménagement de la cuisine, très apprécié par les associations locales particulièrement dynamiques. Christiane Burgevin, maire de la commune, a rendu hommage aux entrepreneurs qui ont travaillé de décembre 2016 à juillet 2017, pour ne pas impacter le bon déroulement de la fête à l'aise.

Des remerciements ont été adressés au maire de Ladon, Albert Février, pour le prêt de la salle du Tivoli, utilisée par les associations villamonastériennes durant les travaux. Le montant de l'opération s'élève à 222.858 € TTC, avec une aide à l'investissement de 68.100 € de l'État et une aide parlementaire de 5.000 €. L'emprunt se monte à 150.000 € sur 20 ans. Le coût de la cuisine est de 22.522 € (dont une subvention de 8.000 € au titre de l'aide aux communes à faible population au titre de 2016).



Élus de g. à d. : Alain Grandpierre (conseiller départemental), Paul Loville (sénateur) et Christiane Burgevin, maire de Villemoutiers.

La peinture de la salle et le changement des luminaires ont coûté à la commune 12.898 € (avec une autre subvention de 8.000 € pour l'année 2017). ■